



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
28 mars 2024
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2024

3-7 juin 2024, New York

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**Évaluation du Programme des Nations Unies
pour le développement**

**Réponse de l'administration à l'évaluation de l'appui du
PNUD au développement du secteur privé et à la
transformation structurelle**

I. Introduction

1. En 2023, le Bureau indépendant d'évaluation a entrepris une évaluation de l'appui fourni par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au développement du secteur privé et à la transformation structurelle. L'évaluation a permis de mesurer les contributions du PNUD au développement du secteur privé aux niveaux macro (politiques, incitations et dialogues), méso (développement institutionnel, chaîne de valeur, marché et commerce) et en aval (productivité et pratiques de fonctionnement commerciales). Elle portait sur des aspects tels que la pertinence et la cohérence ainsi que l'efficacité et la durabilité de la stratégie et des interventions de l'organisation couvrant la période 2016-2022.

2. La collaboration avec le secteur privé est une question transversale pour les activités relatives aux programmes, les solutions types et les catalyseurs stratégiques du PNUD. Elle a donc été largement couverte par le Bureau indépendant d'évaluation. De 2018 à 2021, par exemple, les évaluations ont porté sur l'appui du PNUD au développement du secteur privé dans les pays touchés par un conflit et les pays les moins avancés, y compris sur les aspects liés au genre. Les plus récentes évaluations ont été axées sur les initiatives du PNUD visant à favoriser le relèvement après la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et le financement des objectifs de développement durable, l'accès à l'énergie, l'adaptation aux changements climatiques et l'autonomisation économique des jeunes. Au total, depuis 2021, huit évaluations thématiques ont inclus des initiatives liées au financement des objectifs de développement durable ou du secteur privé, ce qui a conduit à la mise en œuvre de plus d'une trentaine de mesures de réponse de l'administration dans ce domaine¹.

¹ Il s'agit notamment des évaluations portant sur l'appui du PNUD aux pays touchés par un conflit (2021), à l'adaptation aux changements climatiques (2021), la contribution du Programme à l'accès à l'énergie et son appui à la transition énergétique (2022), son appui à l'autonomisation économique des jeunes (2022), ainsi que de l'évaluation formative de l'intégration par



Ainsi, conformément au mandat de l'équipe de l'évaluation et compte tenu des évaluations précédentes, l'évaluation qui fait l'objet de la présente réponse de l'administration s'est concentrée sur l'appui du PNUD au renforcement des capacités productives du secteur privé en vue d'un développement économique inclusif et vert, l'accent étant mis sur les microentreprises et petites et moyennes entreprises qui mènent des activités dans le secteur de l'agroalimentaire, l'industrie manufacturière et le commerce de détail².

3. L'évaluation a donné lieu à des consultations approfondies avec le personnel du PNUD, les entreprises et les entrepreneurs et entrepreneuses qui participent aux initiatives que le Programme mène dans le monde³. Cette démarche revêt une importance particulière, car elle garantit que les conclusions de l'évaluation et la réponse de l'administration reflètent les contributions de l'équipe de mise en œuvre et des partenaires privés. Il convient de noter que cette évaluation a pris en compte une nouvelle pratique du Bureau indépendant d'évaluation visant à favoriser des débats plus constructifs sur les rapports d'évaluation.

4. Le PNUD se félicite que l'évaluation a permis de reconnaître l'importance et la capacité d'adaptation de l'organisation dans la promotion du développement du secteur privé et de la transformation structurelle. L'évaluation met en lumière les résultats positifs et les bonnes pratiques de la stratégie du Programme en faveur du secteur privé et souligne le rôle central que celui-ci joue dans la promotion du dialogue public-privé, comme l'ont reconnu les parties prenantes. Cela est important, car les partenariats avec le secteur privé font partie intégrante du Plan stratégique 2022-2025 du Programme et sont essentiels à la collaboration mondiale pour faire progresser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le PNUD reconnaît depuis longtemps le rôle que le renforcement des capacités du secteur privé joue dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans le monde entier, en particulier lorsque les interventions sont conçues pour promouvoir l'adoption des objectifs de développement durable comme cadre principal des stratégies et des activités des entreprises. C'est pourquoi, au cours des 20 dernières années, le PNUD s'est attaché à renforcer la capacité d'aligner les investissements sur les objectifs de développement durable et de collaborer efficacement avec les pouvoirs publics et le secteur privé en vue de la transformation structurelle. Cet engagement se traduit par le lancement de deux stratégies de mobilisation du secteur privé (pour les périodes 2018-2022 et 2023-2025), l'approbation de la stratégie de mobilisation du secteur privé axée sur les systèmes de produits alimentaires et agricoles ainsi que la création du Centre international d'Istanbul d'appui au secteur privé aux fins du développement (Centre international d'Istanbul) en 2011 et du Pôle Financement des objectifs de développement durable (Pôle du financement durable) en 2019.

le Programme de la promesse de ne laisser personne de côté (2022) et de l'évaluation formative de la riposte du PNUD à la crise déclenchée par la pandémie de COVID-19 et du financement de la réalisation des objectifs de développement durable (2022). Les évaluations les plus récentes portaient sur l'appui du Programme à la transition numérique des services publics (2023) et sur son appui à la gestion des écosystèmes et à la préservation de la diversité biologique (2024, à publier).

² L'évaluation n'a pas porté sur les initiatives du PNUD visant à faire participer le secteur privé à l'appui de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, notamment l'accès à l'énergie et l'adaptation aux changements climatiques, car elles avaient été récemment évaluées.

³ Comme souligné dans le rapport d'évaluation, plus de 500 entretiens ont été menés au siège et aux niveaux régional et national. Diverses parties prenantes ont pris part aux consultations, notamment le personnel du PNUD, le secteur privé et les autorités nationales, ainsi que des membres de la société civile partenaires de l'ONU. En outre, une enquête menée auprès des entreprises et des entrepreneurs participant aux initiatives mondiales du Programme a recueilli 447 réponses, soit 33,5 % des personnes visées.

5. L'évaluation a également permis de recenser les difficultés que le PNUD doit surmonter pour appliquer efficacement sa stratégie en faveur du secteur privé. Pour que la stratégie de partenariat et de développement du secteur privé (2023-2025) du Programme puisse porter ses fruits, il faut s'attaquer aux contraintes opérationnelles, telles que la dépendance à l'égard de l'appui continu reçu des donateurs et les préférences de ces derniers, qui affectent la prise de décisions du Programme, ainsi qu'aux politiques sous-optimales et aux réglementations obsolètes régissant l'octroi de subventions en ce qui concerne la mobilisation du secteur privé. Ces problèmes ont déjà été pris en compte au niveau interne et il est prévu de les régler dans le cadre de la mise en œuvre en cours du plan stratégique du PNUD et de la stratégie relative au secteur privé. À cet égard, le Programme se félicite également que l'on reconnaisse dans l'évaluation les efforts déployés par l'administration pour réviser les politiques et les aligner sur les bonnes pratiques observées dans d'autres organismes des Nations Unies. En particulier, la révision de la politique en matière de diligence raisonnable et de partenariats avec le secteur privé est une illustration de ces initiatives en cours.

6. Le PNUD est résolu à améliorer la souplesse, la transparence et l'application du principe de responsabilité lorsqu'il appuie des approches commerciales novatrices, conformément à sa stratégie de partenariat et de développement du secteur privé⁴. En conséquence, en février 2022, le Programme a mis en place une équipe spéciale chargée du secteur privé afin de s'attaquer aux obstacles qui entravent l'établissement de partenariats avec ce secteur. Les résultats comprennent une solide collaboration entre les bureaux, les disciplines et les fonctions, la réalisation d'analyses de recherche approfondies et la proposition de solutions stratégiques.

7. Dans ce cadre, le PNUD se félicite de l'évaluation de son appui au développement du secteur privé et à la transformation structurelle. Les constatations, conclusions et recommandations issues de l'évaluation sont opportunes et importantes et ont guidé la présente réponse de l'administration, qui vise à améliorer la capacité d'exécuter de manière intégrée et renforcée les initiatives menées par le Programme en matière de développement du secteur privé et de partenariat. En outre, l'évaluation permettra d'appuyer les initiatives que mène actuellement l'équipe spéciale chargée du secteur privé et de peaufiner et de faire progresser à la fois la théorie et la pratique en ce qui concerne la stratégie de partenariat et de développement du secteur privé du Programme. Par conséquent, cela contribue à l'objectif primordial de favoriser une économie verte et inclusive qui, à terme, conduit à l'éradication de la pauvreté.

II. Le secteur privé et les objectifs de développement durable

8. Le monde est actuellement aux prises avec une grave urgence planétaire caractérisée par la perte de biodiversité, la pollution et les changements climatiques. Cette triple crise planétaire perturbe le fragile équilibre écologique mondial, menaçant la santé de la planète et de ses diverses formes de vie. Afin de relever les défis multiformes de notre époque, il faut établir des partenariats de collaboration de grande envergure. Dans ce contexte, les objectifs de développement durable constituent un programme mondial d'une ambition sans précédent, qui vise à relever ces défis tout en favorisant un véritable développement durable, marqué par le progrès économique, social et environnemental, avec l'engagement inébranlable de ne laisser personne de côté. Toutefois, on n'est pas en voie d'atteindre les objectifs de développement durable sur la bonne voie, avec seulement 15 % des objectifs en cours

⁴ PNUD, Private Sector Development and Partnership Strategy (2023-2025), p. 41.

de réalisation⁵. En outre, ces dernières années ont été marquées par une aggravation des crises qui ont réduit à néant des décennies de progrès en matière de développement. Selon la CNUCED, le déficit d'investissement dans tous les domaines des objectifs de développement durable est passé de 2 500 milliards de dollars en 2015 à plus de 4 000 milliards de dollars par an de 2023 à 2030, les déficits les plus importants ayant été observés dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des infrastructures de transport⁶.

9. Dans le paysage actuel, le secteur privé est à la fois source de problèmes et de solutions pour le développement durable. Les modes de production et de consommation non viables sont à l'origine de la triple crise planétaire⁷. Le secteur privé contribue de façon considérable aux problèmes environnementaux par des pratiques axées sur la maximisation des profits qui ne tiennent pas compte des préoccupations sociales et environnementales⁸. Néanmoins, le secteur privé recèle également un immense potentiel en tant qu'acteur clé dans la recherche d'une issue à la crise mondiale, compte tenu de l'abondance des ressources dont il dispose, de sa capacité d'innovation et de son agilité à trouver et à mettre en œuvre des solutions. En investissant dans les nouvelles technologies et les stratégies d'innovation, les entreprises privées peuvent stimuler la croissance économique et jouer un rôle d'avant-garde dans l'élaboration de solutions novatrices aux problèmes urgents de la société.

10. Le rôle central que joue le secteur privé dans le développement durable est illustré par l'augmentation significative des investissements durables mondiaux, qui sont passés de 8 280 milliards de dollars à 35 300 milliards de dollars entre 2014 et 2020⁹, soit une hausse impressionnante de 25 %. Les investisseurs exigent de plus en plus de résultats en matière de durabilité, et les chefs d'entreprise clairvoyants reconnaissent que les objectifs de développement durable constituent un cadre permettant de naviguer dans un avenir incertain. Grâce à sa stratégie de mobilisation du secteur privé et de partenariats, le PNUD a réussi à promouvoir la participation du secteur privé, comme en témoignent les différents exemples cités dans le rapport d'évaluation. Il en est résulté des interventions et des partenariats fructueux avec des entreprises de toutes tailles afin d'atténuer les effets de la crise planétaire et faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable.

11. La participation du secteur privé au Programme 2030 est essentielle pour s'attaquer aux causes profondes de la triple crise planétaire et atteindre les objectifs de développement durable. Si la dynamique de changement est de plus en plus forte, elle reste insuffisante pour réaliser pleinement les ambitions du Programme 2030. Toutefois, des tendances positives indiquent une évolution vers une plus grande intégration des investissements axés sur le développement durable¹⁰. Afin de tirer parti de ces tendances et les multiplier, des changements systémiques s'imposent. Cela implique d'adopter des modèles commerciaux durables, alternatifs et innovants, ainsi que créer des incitations du marché visant à financer et à intégrer ces modèles à grande échelle. À cet égard, il est souligné dans l'évaluation que le PNUD, compte tenu de son vaste mandat et de sa riche expérience, est particulièrement bien placé

⁵ Nations Unies, « Only 15 Per Cent of Global Development Goals on Track, as Multiple Factors Stall, Hamper, Reverse Inclusive and Sustained Development, Third Committee Stresses » (2023).

⁶ CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2023, p. xv.

⁷ Nations Unies, Rapport sur les Objectifs de développement durable 2022, p. 19.

⁸ Par exemple, la grande majorité des investissements annuels dans les systèmes alimentaires sont mal coordonnés et entraînent des résultats négatifs, ce qui génère 12 000 milliards de dollars de coûts sociaux, économiques et environnementaux cachés. Voir Banque mondiale, Food Finance Architecture: Financing a Healthy, Equitable and Sustainable Food System (2023).

⁹ PNUD, Engaging the private sector to achieve the 2030 Agenda (2023).

¹⁰ PNUD, Private Sector Development and Partnership Strategy (2023-2025), p. 8 et 9.

pour favoriser le développement du secteur privé et la transformation structurelle. L'organisation est ainsi en mesure de faire progresser l'objectif consistant à mettre les marchés au service des objectifs de développement durable.

III. Appui du PNUD au développement du secteur privé et à la transformation structurelle

12. La collaboration du PNUD avec le secteur privé remonte à la fin des années 80 et au début des années 90. Au début des années 2000, lorsque le Secrétaire général Kofi Annan a créé la Commission du secteur privé et du développement¹¹, le Programme a considérablement intensifié son action pour collaborer avec le secteur privé à des projets et initiatives de développement. Cette évolution s'explique par la prise de conscience de l'importance que revêt ce secteur pour la réalisation des objectifs de développement durable.

13. La première stratégie globale du PNUD en matière de partenariat et de développement du secteur privé¹² a été élaborée après qu'une analyse des travaux d'autres organisations internationales a permis de recenser plusieurs domaines d'avantage comparatif. Sur cette base, le PNUD a étendu sa stratégie pour le secteur privé à la période 2023-2025¹³. En plus de s'employer à mobiliser 1 000 milliards de dollars de capitaux publics et privés en vue de réaliser les objectifs de développement durable, le Programme exécute sa stratégie actuelle pour le secteur privé qui vise également à mettre les marchés au service de deux autres objectifs définis dans le Plan stratégique : aider 100 millions de personnes à échapper à la pauvreté multidimensionnelle et aider 500 millions de personnes à accéder à l'énergie. Étant donné que l'action du Programme en faveur du développement du secteur privé et de la transformation structurelle est de plus en plus importante, son portefeuille pour la période 2016-2023 comprenait 801 projets qui couvraient, en totalité ou en partie, des activités visant à promouvoir le développement du secteur privé et la transformation structurelle. Le budget total s'élevait à 3,4 milliards de dollars (moyenne annuelle de 420 millions de dollars), ce qui représente une augmentation nominale par rapport aux prévisions faites par le Programme pour les périodes précédentes.

14. L'appui du PNUD au développement du secteur privé vise à favoriser une croissance économique inclusive et durable, à stimuler les investissements, à réduire la pauvreté et l'empreinte écologique des entreprises, ainsi qu'à faire appliquer les normes relatives aux droits humains, le tout en favorisant le développement durable. À l'heure actuelle, comme souligné dans l'évaluation, les initiatives du PNUD en matière de mobilisation du secteur privé tirent parti de la flexibilité offerte par le mandat du Programme pour adapter les interventions et les systèmes de manière

¹¹ Initiative du PNUD, la Commission a été créée pour formuler des recommandations stratégiques sur la manière de promouvoir un secteur privé autochtone fort et de lancer des programmes concrets susceptibles d'avoir la plus grande incidence possible sur le développement du secteur privé dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Les résultats ont été publiés dans le rapport « Unleashing the entrepreneurship : making the business work for the poor » (2004).

¹² La stratégie du PNUD en matière de partenariat et de développement du secteur privé (2018-2022) intitulée « Making Markets Work for the SDGs » a été lancée pour mettre les marchés au service des objectifs de développement durable, en partenariat avec les gouvernements, la société civile et les entreprises, et est axée sur l'inclusion des populations pauvres et marginalisées.

¹³ La stratégie du PNUD en matière de partenariat et de développement du secteur privé (2023-2025) s'appuie sur des examens, des évaluations (y compris l'examen à mi-parcours et l'évaluation du précédent plan stratégique du PNUD) et sur les enseignements tirés de l'expérience. Elle a fait l'objet d'un vaste processus d'examen et de consultation qui a permis de recueillir plus de 180 commentaires, contributions et suggestions de 83 collègues appartenant à 22 équipes d'experts différentes.

à répondre efficacement aux besoins des gouvernements et du secteur privé. Son intégration dans le plan stratégique du Programme permet également aux institutions nationales de continuer à se concentrer sur les personnes et les populations qui risquent le plus d'être laissés pour compte. À cet égard, le Programme a facilité l'emploi et l'insertion socioéconomique de près de 1 000 migrants vénézuéliens en Colombie, dont 70 % sont, après la clôture du projet, restés employés dans les entreprises où ils avaient été recrutés. Cette initiative a permis de multiplier les salaires par 1,46 et d'améliorer la sécurité sociale. L'initiative Connecting Business menée en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) est un autre exemple positif qui illustre également les bonnes pratiques en matière de collaboration avec les associations du secteur privé. Elle fait intervenir les réseaux du secteur privé de façon efficace et stratégique avant, pendant et après les situations d'urgence, ce qui renforce ainsi les mesures d'intervention et de relèvement. Depuis sa création en mai 2016, les réseaux membres de l'initiative Connecting Business ont répondu à 132 crises, mobilisé 91 millions de dollars américains et aidé plus de 23 millions de personnes.

15. Comme indiqué dans l'évaluation, le PNUD a été en mesure d'obtenir les résultats souhaités dans des domaines tels que l'accès au financement et la facilitation du commerce, en dépit des difficultés liées aux politiques et aux règles et réglementations financières. Au Malawi, le PNUD a mis en place un fonds d'appui à l'innovation baptisé « Innovation Challenge Fund », qui a permis à plus de 117 entreprises de recevoir plus de 40 millions de dollars de subventions dans le but de favoriser l'incubation de start-ups, ainsi que de tester et de concevoir des approches commerciales novatrices pour le secteur privé. S'appuyant sur la réussite et les enseignements tirés de cette initiative multipartenaire, le Programme et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) ont collaboré avec le Fonds commun pour les objectifs de développement durable afin de mettre en place un instrument de financement mixte structuré qui a permis de mobiliser 35 millions de dollars destinés à être investis dans 50 entreprises au Malawi en partenariat avec Bamboo Capital Partners (gestionnaire du Fonds BUILD Malawi). En Ouzbékistan, la plateforme commerciale du Programme a facilité la conclusion de contrats d'exportation d'une valeur de plus de 150 millions de dollars, et la plupart des participants étaient disposés à payer pour ses services. Dans les États arabes, le Programme a largement contribué à la finalisation et à la ratification de l'accord sur la libéralisation du commerce des services entre les pays arabes (2019). En outre, le Programme a appuyé la modernisation des services logistiques en Égypte et en Jordanie, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité des procédures frontalières en ce qui concerne le temps et le coût.

16. Les collaborations avec le secteur privé ont également permis d'aborder des questions essentielles liées à la triple crise planétaire. Le PNUD est actuellement l'un des principaux prestataires de services du système des Nations Unies qui aide les pays à s'adapter aux changements climatiques et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Comme souligné dans l'évaluation, l'appui à long terme fourni par le Programme au Gouvernement chinois a été cité comme l'un des changements les plus importants apportés par le Programme dans ce domaine, ce qui a conduit à l'essor de l'industrie des piles à combustible, grâce à un investissement de 2,2 milliards de dollars. En Égypte, le Programme a contribué à la transformation structurelle du marché des énergies propres, avec plus de 200 millions de lampes DEL vendues et un temps de retour de cinq mois pour les investisseurs. En outre, les projets relevant des portefeuilles Nature, Climat et Énergie du PNUD ont stimulé le développement du secteur privé et la transformation structurelle, car ils ont permis de modifier les politiques et les réglementations et d'apporter un appui direct aux entrepreneurs. Cette action illustre l'engagement du PNUD à promouvoir le développement durable par des partenariats stratégiques et des approches novatrices.

17. Le PNUD aide activement les pays à élaborer des stratégies nationales de financement du développement durable, en mettant l'accent sur les interventions à effet catalyseur, l'obtention de fonds auprès du secteur privé, l'établissement de partenariats, la multiplication des mécanismes de financement novateurs et l'amélioration de l'efficacité des ressources financières¹⁴. Grâce à des initiatives telles que le programme sur la chaîne de valeur des objectifs de développement durable, qui se concentre sur des solutions intégrées pour la collaboration entre le secteur privé, les gouvernements et les partenaires de développement, le PNUD a mobilisé 1 milliard de dollars pour renforcer la résilience face aux crises et aidé 35 millions de personnes à bénéficier de meilleurs services en vue de lutter contre la pauvreté. En Indonésie et en Malaisie, les cartes à l'intention des investisseurs dans les objectifs de développement durable sont utilisées conjointement avec les évaluations du financement du développement afin d'influencer les politiques publiques dans des domaines tels que la promotion et la facilitation des investissements¹⁵.

18. Comme souligné dans le rapport d'évaluation, pendant la pandémie de COVID-19, l'appui du PNUD à la dématérialisation des microentreprises et petites et moyennes entreprises et à la création de plateformes de commerce électronique a grandement aidé les entreprises en difficulté. Des exemples positifs de cette action ont été relevés en Colombie, où la moitié des microentreprises soutenues ont signalé une augmentation de 20 % de leurs ventes ; en Équateur, où 31 % des entreprises soutenues ont signalé des risques moindres de faillite ; et en Ouganda, où plus de 4 000 fournisseurs ont fait la promotion de leurs produits en ligne, ce qui leur a permis de vendre plus de 300 000 articles par mois et d'augmenter leurs revenus quotidiens pendant la pandémie.

19. Dans l'évaluation, l'accent a également été mis sur l'intégration systématique des femmes par le PNUD dans les initiatives visant à faciliter le développement du secteur privé. Parmi les exemples pertinents, citons les centres de ressources dédiés aux femmes en Azerbaïdjan et le système de gestion de l'information sur l'égalité des genres et l'inclusion sociale au Népal, ainsi que l'attribution du label égalité des genres à l'Agence égyptienne de développement des microentreprises et petites et moyennes entreprises, première institution publique du pays à se voir décerner ce label. En outre, la procédure visant à sélectionner les lauréats du label égalité des genres a contribué au renforcement des politiques internes des entreprises, ce qui a ainsi permis d'atténuer les risques de discrimination fondée sur le genre.

20. Les efforts déployés par le PNUD afin de promouvoir des approches intégrées ont donné lieu à des collaborations fructueuses pour des initiatives menées par le Pôle Financement des objectifs de développement durable et en partenariat avec le FENU, en particulier dans les domaines du financement numérique et des technologies financières. La première initiative du genre a été l'appel lancé par le Bureau du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour recueillir des propositions de programmation conjointe sur le financement des objectifs de développement durable. Le PNUD en était le principal bénéficiaire, avec plus de 15,5 millions de dollars (le FENU arrivant en deuxième position, avec 15 millions de dollars). Le PNUD a participé à sept des neuf principaux programmes communs, jouant le rôle de chef de file dans cinq d'entre eux (le FENU étant un partenaire clé dans trois, sur 155 projets présentés).

21. L'évaluation met également en évidence la façon dont l'investissement du PNUD dans l'appui aux pays et au secteur privé en matière de financement durable est devenu un domaine de compétences essentiel, ce qui permet de répondre aux

¹⁴ PNUD, Private Sector Development and Partnership Strategy (2023-2025), p. 19.

¹⁵ PNUD. Sustainable Finance Hub Integrated Services: Unlocking Private Capital & Aligning Business Operations For The SDGs, p. 3.

besoins du secteur privé. Guidé par sa stratégie de partenariat et de développement du secteur privé et éclairé par les recommandations issues de l'évaluation, le Programme est résolu à renforcer ses partenariats avec les entreprises, les autorités nationales et le système des Nations Unies afin d'accroître l'efficacité et la portée de l'appui au développement du secteur privé et à la transformation structurelle. Pour y parvenir, le Programme doit peaufiner sa théorie du changement, renforcer ses capacités organisationnelles et favoriser une culture institutionnelle plus favorable, comme on le verra dans la section suivante.

IV. Constats et conclusions de l'évaluation

22. Le PNUD se félicite de l'évaluation de l'appui qu'il apporte au développement du secteur privé et à la transformation structurelle, et reconnaît que celle-ci revêt une importance, car elle éclaire les ajustements indispensables à la bonne mise en œuvre du plan stratégique du Programme. Étant donné que cette évaluation met l'accent sur les politiques, la pertinence, la cohérence, l'efficacité et la durabilité de l'appui du Programme, elle constitue un outil précieux pour renforcer l'action du Programme en matière de partenariat et de développement du secteur privé, car elle garantit une amélioration continue de l'approche adoptée par le Programme. Plus précisément, le PNUD note avec satisfaction que les auteurs de l'évaluation soulignent l'importance que le changement structurel et développement du secteur privé revêtent dans le cadre du mandat du Programme, ce qui met en lumière sa capacité d'adaptation et sa volonté de relever les défis mondiaux grâce à des partenariats. Dans l'évaluation, on reconnaît également la proposition de valeur unique du Programme et ses réussites dans des domaines tels que le financement des objectifs de développement durable, les entreprises et les droits humains, la transition numérique et la promotion de pratiques plus écologiques. Comme l'a également relevé l'évaluation, des difficultés telles que la dépendance à l'égard de l'aide et des préférences des donateurs, la culture organisationnelle et les règles obsolètes régissant l'octroi des subventions demeurent des obstacles majeurs qui influent sur la prise de décisions.

23. Il convient de noter que la collaboration du PNUD avec le secteur privé est une question transversale pour les activités relatives aux programmes, les solutions types et les catalyseurs du plan stratégique du Programme. C'est pourquoi le Bureau indépendant d'évaluation s'intéresse de plus en plus à ce domaine, en particulier depuis le lancement en 2018 de la première stratégie mondiale du Programme en matière de partenariat et de développement du secteur privé. À cet égard, rien qu'au cours des quatre dernières années, la collaboration du Programme avec le secteur privé a fait l'objet de huit évaluations thématiques mondiales¹⁶, ce qui a conduit à la mise en œuvre de plus de 30 mesures issues de réponses de l'administration et axées sur ce domaine stratégique. Parmi ces huit évaluations, quatre ont mis l'accent sur la mobilisation du secteur privé : « Évaluation du soutien du PNUD à l'adaptation aux changements climatiques » (2021), « Évaluation de la contribution du PNUD à l'accès à l'énergie et de son appui à la transition énergétique » (2022), « Évaluation de l'appui

¹⁶ Il s'agit notamment des évaluations portant sur l'appui du PNUD aux pays touchés par un conflit (2021) et à l'adaptation aux changements climatiques (2021), la contribution du Programme à l'accès à l'énergie et son appui à la transition énergétique (2022), son appui à l'autonomisation économique des jeunes (2022), ainsi que de l'évaluation formative de l'intégration par le Programme de la promesse de ne laisser personne de côté (2022) et de l'évaluation formative de la riposte du PNUD à la crise déclenchée par la pandémie de COVID-19 et du financement de la réalisation des objectifs de développement durable (2022). Les évaluations les plus récentes portaient sur l'appui du Programme à la transition numérique des services publics (2023) et sur son appui à la gestion des écosystèmes et à la préservation de la diversité biologique (2024, à paraître).

du PNUD à l'autonomisation économique des jeunes » (2022), et « Financer le relèvement : évaluation formative de la riposte du PNUD à la pandémie de COVID-19 et du financement des objectifs de développement durable » (2022).

24. Par conséquent, les réponses de l'administration à ces huit évaluations thématiques contribuent aussi activement à la mise en œuvre des recommandations formulées dans l'évaluation qui fait l'objet de la présente réponse. Par exemple, l'élaboration d'une feuille de route stratégique pour le financement du développement a favorisé un appui plus intégré et plus cohérent aux services de financement durable du PNUD, conformément à la recommandation 1 contenue dans cette évaluation¹⁷. La capacité du Programme à faire ces offres a également été renforcée, car la mise en œuvre de la feuille de route a été lancée par l'intermédiaire de la SDG Finance Academy, qui a dispensé des formations au personnel de plus d'une centaine de bureaux de pays au sujet des quatre offres de financement durable consolidées et interconnectées du Programme. Conformément à la recommandation 5, le Programme a investi dans la réduction des risques et l'utilisation de solutions à plus petite échelle ou hors réseau afin d'accroître l'accès des populations rurales et isolées à l'énergie¹⁸. Par exemple, le programme Africa Minigrids, qui aide 21 pays d'Afrique à attirer des investissements privés et à réduire les coûts des mini-réseaux à batteries solaires, a commencé à être mis en application à la fin de 2022. Enfin, conformément aux recommandations 2 et 3, le PNUD a renforcé l'appui qu'il apporte en matière d'adaptation aux changements climatiques¹⁹ aux microentreprises et petites et moyennes entreprises et aux organisations communautaires. En 2021, le PNUD a lancé l'Adaptation Innovation Marketplace, une initiative stratégique multipartite qui promeut l'adaptation à grande échelle au niveau local afin d'utiliser les ressources, le savoir-faire et l'appui pour faciliter l'accès local au financement destiné à la lutte contre les changements climatiques.

25. Le PNUD accepte pleinement les recommandations issues de l'évaluation de son appui au développement du secteur privé et à la transformation structurelle. La présente réponse de l'administration, qui s'appuie sur toutes les évaluations antérieures susmentionnées qui portaient sur la collaboration du Programme avec le secteur privé, accorde la priorité aux mesures visant à assurer la cohérence des politiques. Cela suppose d'actualiser la théorie du changement pour la stratégie de partenariat et de développement du secteur privé, de consolider les offres directement liées aux recommandations, de renforcer les capacités institutionnelles grâce à la formation et à des directives plus précises, et de favoriser une culture institutionnelle propice.

26. En outre, compte tenu de la nécessité d'une collaboration soutenue avec les donateurs, les mesures suggérées dans la présente réponse de l'administration supposent un renforcement des activités de plaidoyer et un appel à l'action visant à sensibiliser les donateurs et à améliorer les interventions aux niveaux macro et méso. Afin d'obtenir des résultats efficaces, la réponse s'appuiera sur des partenariats avec des institutions de financement du développement et d'autres organismes des Nations Unies. Elle sera également fondée sur les initiatives en cours, telles que les activités menées par l'équipe spéciale chargée du secteur privé, qui travaille à la mise à jour des règlements relatifs à la participation du secteur privé, et celles de la SDG Finance

¹⁷ Bureau indépendant d'évaluation, Financer le relèvement : évaluation formative de la riposte du PNUD à la pandémie de COVID-19 et du financement des objectifs de développement durable (2022).

¹⁸ Bureau indépendant d'évaluation, Évaluation de la contribution du PNUD à l'accès à l'énergie et de son appui à la transition énergétique (2022).

¹⁹ Bureau indépendant d'évaluation, Évaluation du soutien du PNUD à l'adaptation aux changements climatiques (2021).

Academy, qui fournit des formations, des connaissances et la possibilité de consulter des experts, ce qui renforce les capacités du PNUD et de ses partenaires.

27. Le PNUD accepte pleinement la recommandation 1 et améliorera donc la théorie du changement dans sa stratégie de partenariat et de développement du secteur privé en organisant une consultation mondiale qui tirera parti des débats en cours sur les offres de services du Réseau mondial pour les politiques aux niveaux national et régional. Conformément à cette recommandation, le Programme fera participer les parties prenantes du secteur privé tout au long du processus, en encourageant la participation des parties prenantes concernées aux consultations et à l'élaboration du plan de travail. La théorie du changement sera élaborée de manière à indiquer clairement comment l'application intégrée des offres de services du Programme peut appuyer le développement et la transformation du secteur privé. La procédure d'examen tiendra compte des difficultés rencontrées par les microentreprises et petites et moyennes entreprises et collaborera avec les grandes entreprises et le réseau d'entreprises du secteur privé.

28. Le PNUD accepte également pleinement la recommandation 2, qui est conforme à l'un des principaux objectifs de son portefeuille actuel : transformer l'économie afin de passer à des systèmes énergétiques à faible émission de carbone et rechercher puis appliquer des solutions axées sur le marché, fondées sur le climat et la nature. Le Programme se concentra sur l'examen et le renforcement de son offre de services dans le domaine du commerce et des chaînes de valeur, qui apporte une approche intégrée et inclusive aux programmes relatifs au secteur privé et au commerce, et s'attaquera également aux goulets d'étranglement tout en consolidant les capacités aux niveaux macro, méso et micro, afin de promouvoir un changement systémique dans la manière dont les marchés fonctionnent. La planification et l'exécution de ces mesures comprendront des activités de plaidoyer visant à sensibiliser les donateurs et les pays d'accueil aux avantages qu'il y a à investir dans l'analyse des marchés pour une élaboration de politiques éclairée. Le Programme renforcera également la collaboration interinstitutions en intégrant ses services aux outils des institutions spécialisées en matière d'information commerciale et d'assistance technique pour le développement des chaînes de valeur. Les synergies avec les autres mesures prises dans le cadre de la réponse de l'administration seront également étudiées, en particulier en ce qui concerne la recommandation 4 qui porte sur le renforcement de la collaboration du Programme avec les grandes entreprises et les réseaux d'entreprises. Enfin, le PNUD veillera à ce que les bureaux régionaux et les bureaux de pays reçoivent des directives détaillées sur l'utilisation efficace du Centre international d'Istanbul d'appui au secteur privé aux fins du développement et du Pôle Financement des objectifs de développement durable. Ces ressources visent à améliorer les résultats au niveau des pays.

29. Le PNUD accepte pleinement la recommandation 3 et s'engage à renforcer son appui à la transformation structurelle et au développement du secteur privé, en particulier dans les secteurs essentiels à la réduction de la pauvreté et à la promotion d'une économie plus verte. Le Programme s'efforce déjà d'influencer les politiques et les réglementations gouvernementales au niveau macroéconomique afin de cibler les secteurs les plus susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'économie verte, tels que le secteur de l'énergie, les économies fondées sur la nature, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, les chaînes de valeur agricoles et les entreprises appartenant à des femmes, qui sont prioritaires dans le plan stratégique du Programme. Par conséquent, en réponse à cette recommandation, le Programme continuera de collaborer avec les gouvernements et d'autres parties prenantes pour maintenir les outils d'analyse et de prévision actuels, tels que le scénario de « montée en puissance des ODD », les cadres politiques et les systèmes de gestion des connaissances. Le Programme déploiera un ensemble d'outils

analytiques dans 40 pays, afin de donner aux gouvernements les moyens de naviguer dans des paysages économiques complexes et de promouvoir le développement durable. Le Programme s'attachera également à tirer parti des principaux outils existants pour la prise de décision fondée sur des données probantes, tels que les cartes d'investisseurs des ODD, qui ont fourni aux bureaux de pays des informations sur les marchés que ceux-ci ont utilisés afin de façonner leur stratégie de mobilisation du secteur privé et d'éclairer l'élaboration des programmes d'appui aux entreprises des pays hôtes. En explorant les synergies avec la recommandation 2, une section sur les cartes d'investisseurs des ODD sera incluse dans les lignes directrices pour promouvoir l'intégration des approches fondées sur le marché dans les initiatives de développement du secteur privé.

30. Le PNUD accepte pleinement la recommandation 4, qui souligne l'évolution de ses partenariats avec des entreprises de premier plan aux niveaux mondial, régional et national. Le partenariat avec Samsung Electronics, par exemple, accélère les progrès vers les objectifs de développement durable grâce à des initiatives telles que le lancement de l'application mobile Samsung Global Goals, préinstallée sur tous les appareils mobiles Galaxy, qui renseigne les utilisateurs sur les objectifs mondiaux et incite entreprises et particuliers à faire des dons. Le Programme collabore également avec des associations et des alliances du secteur privé, notamment avec des entités compétentes telles que le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, la Chambre de commerce internationale et le Forum économique mondial. Étant donné que le Programme s'emploie actuellement à mettre au point des approches novatrices pour élargir ses partenariats avec le secteur privé, la suite donnée à cette recommandation sera axée sur le renforcement de la capacité du Programme à mieux collaborer avec les grandes entreprises et les entreprises du secteur privé. Cela suppose d'effectuer une analyse et de fournir des conseils sur la façon d'améliorer le dialogue avec ces parties prenantes.

31. Le PNUD accepte pleinement la recommandation 5 et prend acte de la conclusion de l'évaluation selon laquelle il faut étudier de manière plus approfondie le rôle que le Programme joue en matière de renforcement de la confiance des marchés et de réduction des risques pour les investissements grâce à des interventions dans les domaines de la gouvernance et de l'état de droit. En réponse à cette recommandation et pour compléter l'action en cours visant à attirer les investissements nationaux et étrangers, le Programme actualisera son offre de services sur le déblocage de financements privés et l'alignement des opérations commerciales sur les objectifs de développement durable. Le Programme le fera en collaboration avec les institutions de financement du développement et les investisseurs, conformément à la recommandation issue de l'évaluation selon laquelle le Programme devrait continuer de faciliter la participation des institutions financières nationales et internationales afin de promouvoir une meilleure harmonisation des flux financiers pour le développement des possibilités offertes par le secteur privé aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable.

32. Le PNUD accepte pleinement la recommandation 6 et note avec satisfaction que l'évaluation prend acte des efforts en cours pour recenser les goulets d'étranglement et améliorer le cadre de politique interne, tels que l'approche proactive adoptée par le PNUD pour faire avancer les partenariats avec le secteur privé et la révision récente de la politique de diligence raisonnable. Par conséquent, conformément aux recommandations formulées dans le rapport d'évaluation, le Programme s'attachera à poursuivre l'action coordonnée par l'équipe spéciale chargée du secteur privé. L'équipe spéciale a été créée en février 2022 pour accélérer l'engagement pris dans le plan stratégique du PNUD de nouer des partenariats avec les gouvernements et le secteur privé afin d'aligner les apports de capitaux publics et privés sur les objectifs de développement durable et de mobiliser des financements à grande échelle. Dans le

cadre des initiatives qu'il mène actuellement pour améliorer les politiques et les règlements relatifs à la participation du secteur privé, le Programme a déjà mis à jour sa politique de diligence raisonnable et de partenariats avec le secteur privé. En effet, il a simplifié la procédure de diligence raisonnable, harmonisé les niveaux de risque avec la politique de gestion globale des risques, habilité les unités administratives, notamment les bureaux régionaux, à évaluer les risques, clarifié les procédures de prise de décisions, et instauré un suivi régulier et des vérifications ponctuelles. Conformément à cette recommandation, le Programme mettra au point des solutions pour suivre l'application de la politique de diligence raisonnable et fournir des orientations plus claires pour promouvoir une culture organisationnelle sensible aux risques.

33. En conclusion, le PNUD estime que l'évaluation a permis de définir une réponse de l'administration qui renforcera les capacités et orientera la prise de décisions en vue de promouvoir un appui intégré et cohérent au développement du secteur privé qui soit conforme à la vision du Programme en la matière et contribue à la promotion d'une économie verte et inclusive, ce qui favorisera l'élimination de la pauvreté.

V. L'avenir de l'appui du PNUD aux changements structurels grâce à des partenariats avec le secteur privé

34. Le PNUD a été l'un des premiers à reconnaître et à exploiter l'importance croissante que revêtent les partenariats avec le secteur privé pour stimuler les changements structurels et atteindre les objectifs de développement. Dans ce contexte, la stratégie de partenariat et de développement du secteur privé du Programme a été conçue pour faire en sorte que les marchés contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable, en partenariat avec les gouvernements, la société civile et les entreprises. Cette stratégie, qui met l'accent sur les principes de l'égalité des genres, de l'inclusion et de l'économie verte, intègre les objectifs dans les activités du secteur privé visant à réduire la pauvreté et à favoriser le développement durable. Elle permet de souligner le rôle crucial du secteur privé pour faire avancer le Programme 2030 et encourage l'adoption des objectifs de développement durable comme cadre principal des stratégies du secteur privé. Alignés sur le Plan stratégique du PNUD, les nouveaux programmes intégreront la participation du secteur privé dans les initiatives nationales, ce qui étendra les activités à 170 pays.

35. Au cours des trois prochaines années, le but de la stratégie du secteur privé sera de mettre les marchés au service de trois des quatre « projets ambitieux » du plan stratégique du PNUD. Le PNUD collabore avec des entreprises, des entrepreneurs et les principaux acteurs de différents secteurs pour tirer parti de leurs compétences et de leurs ressources afin d'aider 100 millions de personnes à sortir de la pauvreté multidimensionnelle, d'aider 500 millions de personnes à accéder aux énergies propres et de promouvoir plus de 1 000 milliards de dollars de dépenses publiques et d'investissements privés en faveur des objectifs de développement durable.

36. Afin d'atteindre les objectifs ambitieux susmentionnés, le PNUD s'appuiera sur les enseignements tirés de l'évaluation pour renforcer ses offres mondiales de services sur le secteur privé et le financement durable. Conformément au plan stratégique du Programme et aux conclusions de l'évaluation, les partenariats avec le secteur privé essayeront de privilégier les domaines où le Programme peut apporter une valeur ajoutée considérable, tels que la transition écologique, les entreprises dirigées par des femmes et le passage au numérique. L'accent est mis sur la promotion d'outils et de solutions qui favorisent une transformation écologique et des pratiques inclusives, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, qui constituent la majorité des

entreprises et des emplois dans le monde²⁰. La stratégie appuie l'objectif du Programme qui consiste à favoriser des économies inclusives, en ciblant les entreprises dirigées par des femmes qui représentent un tiers des petites, moyennes et grandes entreprises dans le monde²¹. La numérisation, catalyseur clé dans le plan stratégique, offre de nouvelles possibilités commerciales et financières et orientera donc les partenariats vers des domaines de services numériques qui sont favorables à des collaborations tournées vers l'avenir.

37. Dans le contexte ci-dessus, dans le cadre de l'ambitieux projet de 1 000 milliards de dollars, le PNUD démontre, en mesurant et en gérant les résultats en mobilisant plus de 137 milliards de dollars de capitaux privés, que les capitaux mondiaux peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. En collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et les prestataires de formation, le Programme renforce la capacité des acteurs financiers, y compris des bourses de valeurs et des fonds d'investissement dont les actifs dépassent 1 400 milliards de dollars, d'aligner les investissements sur les objectifs de développement durable. Comme exemple de ces initiatives, on peut citer des partenariats avec la Bourse des valeurs de Thaïlande, dont la capitalisation boursière s'élève à 513 milliards de dollars, et la Securities Exchange Commission des États-Unis, qui ont abouti à l'élaboration d'une formation et d'un guide sur les objectifs de développement durable à l'intention des sociétés cotées en bourse, qui ont une valeur d'au moins 82 milliards de dollars, afin qu'elles fassent état de l'alignement de leurs investissements sur les objectifs de développement durable.

38. Le PNUD aide également les pays à définir des stratégies nationales de financement du développement durable axées sur le recensement des interventions à effet catalyseur, l'obtention de financements auprès du secteur privé, l'établissement de partenariats, l'élargissement des mécanismes de financement novateurs et l'amélioration de l'efficacité des ressources financières. Les activités du Programme au niveau des pays visent à réduire les risques politiques et institutionnels pour les investissements privés à long terme qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable. Dans le secteur de l'énergie, l'avantage comparatif du PNUD réside dans le fait qu'il aide les pays en développement à réduire les risques auxquels sont exposés les investissements du secteur privé, comme l'illustre l'Africa Minigrids Program. Ce programme, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et mis en œuvre avec des partenaires tels que la Banque africaine de développement et le Rocky Mountain Institute, vise à mobiliser 650 millions de dollars de cofinancement pour appuyer des projets de mini-réseaux dans 18 pays africains, ce qui favorise ainsi la collaboration avec diverses parties prenantes.

39. En ce qui concerne les systèmes alimentaires et agricoles, avec FACS Vision 2030, le PNUD vise à étendre son portefeuille actuel, qui couvre plus de 100 pays et près de 500 contextes géographiques. Ce portefeuille comprend des initiatives visant à améliorer la résilience des systèmes agricoles et la sécurité alimentaire pour plus de 3,7 millions de personnes dans plus de 1 000 communautés de petits exploitants agricoles de plus de 40 pays, principalement des pays les moins avancés. La stratégie de mobilisation du secteur privé adoptée par le PNUD dans le domaine des systèmes de produits alimentaires et agricoles vise à favoriser les partenariats public-privé par l'intermédiaire des bureaux de pays, en facilitant l'appui à la mobilisation de plusieurs parties prenantes au moyen d'initiatives telles que Value Beyond Value Chains (VBV) et From Commitment to Action (FC2A), ainsi qu'en élaborant des analyses de rentabilité et en établissant des relations avec d'autres partenaires.

²⁰ Banque mondiale, *Small and Medium Enterprises (SMEs) Finance* (2019).

²¹ ONU-Femmes, *Multi-Country Study on Women-Led MSMEs, with a Focus on Microenterprises* (2023), p. 1.

40. Le PNUD collabore avec les assureurs à tous les niveaux pour mettre au point des produits d'assurance novateurs et distribuer des solutions conçues pour répondre aux besoins des populations n'ayant qu'un accès restreint aux services de base. Le PNUD contribue à la réalisation de l'objectif ECO Vision 2025 du Partenariat mondial InsuResilience qui consiste à couvrir 150 millions de bénéficiaires vulnérables d'ici à 2025. L'ambition est de co-créeer des solutions d'assurance et de financement des mesures d'atténuation de risques dans plus de 50 pays en développement d'ici 2025, de les intégrer dans la prise de décision publique et de contribuer à la réalisation de l'objectif ECO Vision 2025 de protéger 500 millions de personnes pauvres et vulnérables d'ici 2025.

41. Comme reconnu dans la stratégie de partenariat et de développement du secteur privé du PNUD, une importante dynamique de changement est en train de se mettre en place et il est nécessaire d'en tirer parti de manière stratégique pour générer une plus grande incidence, faute de quoi les progrès accomplis à ce jour risquent de rester cantonnés à une petite partie de l'économie mondiale²². En s'appuyant sur le savoir-faire collectif, les ressources et la capacité d'innovation du secteur privé, le Programme peut effectivement promouvoir le développement durable à l'échelle mondiale. Afin de tirer parti de ce potentiel, il faut actualiser les politiques, renforcer les capacités d'exécution intégrée et favoriser une meilleure coopération interinstitutions. Le Programme s'emploie activement à lever les obstacles et à recenser les possibilités de renforcer davantage la collaboration avec le secteur privé, et la présente réponse de l'administration contribuera de manière considérable à cet effort. En outre, la réussite de la stratégie adoptée par le Programme en faveur du secteur privé dépend dans une large mesure de l'appui soutenu des donateurs aux interventions faites aux niveaux macro et méso. Cet appui est essentiel, car il permet au Programme de faciliter plus efficacement les partenariats visant à favoriser des changements structurels durables.

42. À l'avenir, le Programme 2030 et les objectifs de développement durable resteront certainement la boussole qui guidera, à l'échelle mondiale, les actions audacieuses et transformatrices en faveur de l'humanité, de la planète et de la prospérité. Compte tenu du mandat, du savoir-faire et de la capacité d'action du PNUD, son rôle consistant à faciliter les partenariats pour des changements structurels durables sera toujours plus essentiel pour promouvoir le développement durable pour tous. Ainsi, le PNUD s'engage à s'adapter et à innover pour répondre aux défis et aux possibilités en constante évolution de l'Anthropocène.

²² Par exemple, l'investissement à impact ne représentait que 0,25 % du total des actifs des organismes de financement en 2021. PNUD, Private Sector Development and Partnership Strategy (2023-2025), p. 8.

Annexe

Principales recommandations et réponse de l'administration

Recommandation 1. Le PNUD devrait définir comment ses multiples offres de services pourraient être mieux exploitées pour promouvoir un appui plus intégré et cohérent au développement du secteur privé et à la transformation structurelle.

Réponse de l'administration :

Le PNUD accepte pleinement cette recommandation et améliorera sa stratégie de développement du secteur privé et de partenariat en peaufinant sa théorie du changement grâce à une consultation mondiale. Cette démarche nécessitera la participation des parties prenantes du secteur privé et la mise à profit des débats en cours sur les offres de services du Réseau mondial pour les politiques aux niveaux national et régional. L'accent sera mis sur la résolution des problèmes rencontrés par les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, ainsi que sur la collaboration avec les grandes entreprises et le réseau d'entreprises du secteur privé. En outre, le PNUD veillera à la cohérence du langage utilisé dans les documents et les supports de connaissances afin d'éviter toute incohérence.

Principale(s) mesure(s)	Date d'achèvement	Unité(s) responsable(s)	Suivi*	
			État d'avancement	Commentaires
1.1 Mener une consultation mondiale avec les principales parties prenantes, en invitant les acteurs du secteur privé qui participent aux initiatives mises en évidence dans l'évaluation et en tirant parti des débats en cours sur les offres de services du Réseau mondial pour les politiques aux niveaux national et régional.	Décembre 2024	Pôle Financement des objectifs de développement durable (pôle du financement durable)/Centre international d'Istanbul d'appui au secteur privé aux fins du développement (avec l'appui des bureaux régionaux)		
1.2 Mettre à jour la théorie du changement en matière de développement du secteur privé et publier la nouvelle version.	Mars 2025	Pôle du financement durable/Centre international d'Istanbul		

Recommandation 2. Dans l'ensemble de ses projets, et notamment ceux axés sur l'appui aux moyens de subsistance, le PNUD devrait renforcer l'intégration des approches fondées sur le marché et la promotion des chaînes d'approvisionnement et de valeur, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire.

Réponse de l'administration :

Le PNUD accepte pleinement cette recommandation, qui est conforme à l'orientation actuelle de son portefeuille, qui se concentre sur une transformation économique visant à favoriser une transition vers des systèmes énergétiques à faible émission de carbone et des solutions axées sur le marché et fondées sur le climat et la nature. Le Programme s'attachera à renforcer son offre en matière de commerce et de chaînes de valeur, en encourageant un changement systémique de la dynamique des marchés aux niveaux macro, méso et micro. Les activités de sensibilisation mettront l'accent sur l'importance que revêt l'analyse des marchés dans l'élaboration éclairée de politiques par les donateurs et les pays hôtes. La collaboration avec les institutions spécialisées sera améliorée et l'on étudiera les synergies avec d'autres recommandations, en particulier la recommandation 4 qui

Principale(s) mesure(s)	Date d'achèvement	Unité(s) responsable(s)	Suivi*	
			État d'avancement	Commentaires
concerne la collaboration avec les grandes entreprises. En outre, des orientations détaillées seront données aux bureaux de pays afin d'optimiser l'utilisation des ressources dans le but d'obtenir de meilleurs résultats au niveau national.				
2.1 Examiner et renforcer l'offre mondiale sur le commerce et les chaînes de valeur en fournissant des directives sur la manière d'intégrer les approches fondées sur le marché et la promotion des chaînes d'approvisionnement et de valeur dans les initiatives de développement du secteur privé, y compris les outils d'analyse des marchés et les sources d'information sur les marchés dans les offres formulées par le Pôle du financement durable et d'autres organismes du système des Nations Unies.	Octobre 2024	Pôle du financement durable/Centre international d'Istanbul et Croissance inclusive		
2.2 Fournir un appui aux pays par l'intermédiaire d'au moins deux bureaux régionaux avec l'offre renforcée sur le commerce et les chaînes de valeur.	Avril 2025	Pôle du financement durable/Centre international d'Istanbul et Croissance inclusive		

Recommandation 3. Les bureaux de pays du PNUD devraient renforcer leur appui au développement du secteur privé et à la transformation structurelle en se concentrant sur les secteurs susceptibles de contribuer pour beaucoup à la réduction de la pauvreté et à une économie plus verte.

Réponse de l'administration :

Le PNUD accepte pleinement la recommandation 3 et s'engage à renforcer son appui à la transformation structurelle et au développement du secteur privé, en particulier dans les secteurs clés pour réduire la pauvreté et rendre l'économie plus verte. Le Programme s'efforce actuellement d'influer sur les politiques macroéconomiques qui ciblent des secteurs essentiels pour la réduction de la pauvreté et l'économie verte, tels que l'énergie, les économies fondées sur la nature et les entreprises appartenant à des femmes. Par conséquent, en réponse à cette recommandation, le Programme collaborera avec les autorités de 40 pays pour déployer un ensemble d'outils analytiques tels que le scénario de « montée en puissance des ODD » et les cartes d'investisseurs des ODD, en améliorant leur diffusion et la formation dans les bureaux de pays. Les synergies avec la recommandation 2 seront étudiées, en intégrant les cartes des investisseurs des ODD dans les notes d'orientation afin de promouvoir les approches fondées sur le marché dans les initiatives du secteur privé.

3.1 Déployer un ensemble d'outils analytiques dans 40 pays, afin de permettre aux autorités de naviguer dans des paysages économiques complexes et de favoriser le développement durable (par exemple, les scénarios de « montée en puissance des ODD », les diagnostics de croissance et les outils de gestion des émissions de carbone).	Juillet 2025	Équipes Croissance inclusive, Intégration des ODD, Pôle du financement durable et Énergie, climat et nature		
3.2 Voir mesure n° 2.1. L'action portera également sur la manière d'utiliser les cartes d'investisseurs des ODD pour	Voir mesure n° 2.1.	Voir mesure no 2.1.		

Principale(s) mesure(s)	Date d'achèvement	Unité(s) responsable(s)	Suivi*	
			État d'avancement	Commentaires
renforcer les stratégies de mobilisation du secteur privé et établir des partenariats intégrés.				

Recommandation 4. Le PNUD devrait raffermir sa collaboration avec les grandes entreprises et les réseaux d'entreprises du secteur privé, tant au niveau mondial que régional ou national, afin de favoriser l'intégration des MPME dans la chaîne de valeur mondiale à des conditions équitables et la transformation structurelle du secteur privé à plus grande échelle.

Réponse de l'administration :

Le Programme accepte pleinement la recommandation, qui souligne l'évolution de ses partenariats avec des entreprises de premier plan aux niveaux mondial, régional et national. Des partenariats comme celui conclu avec Samsung Electronics font progresser la réalisation des objectifs de développement durable grâce à des initiatives comme le lancement de l'application mobile Samsung Global Goals, préinstallée sur tous les appareils Galaxy. Le Programme collabore également avec des associations et des alliances du secteur privé telles que la Chambre de commerce internationale. Afin de donner suite à cette recommandation et de renforcer la collaboration avec les grandes entreprises, le Programme consolidera ses capacités en analysant et en fournissant des conseils sur l'amélioration du dialogue avec les parties prenantes, en s'alignant sur les efforts en cours pour élargir les partenariats avec le secteur privé grâce à des approches novatrices.

4.1 Sur la base de consultations avec les principales parties prenantes, élaborer une note d'orientation sur l'amélioration de la collaboration avec les grandes entreprises et les réseaux d'entreprises du secteur privé (y compris les chambres de commerce et les associations professionnelles), tant au niveau mondial qu'au niveau régional ou national. Les pratiques exemplaires et les leçons tirées d'expériences semblables antérieures, comme l'application de la stratégie relative aux systèmes de produits alimentaires et agricoles et l'Appel à l'action du secteur privé, guideront les travaux.	Décembre 2024	Pôle du financement durable et Bureau des relations extérieures et du plaidoyer
---	---------------	---

Recommandation 5. Le PNUD devrait recenser et prendre en compte tous les facteurs qui influent sur les décisions des investisseurs de soutenir les entreprises privées dans les pays en développement et se concentrer sur ceux qui correspondent le mieux à ses capacités et à ses avantages relatifs.

Réponse de l'administration :

Le PNUD accepte pleinement cette recommandation et prend acte de la conclusion de l'évaluation selon laquelle il contribue à renforcer la confiance des marchés et à réduire les risques liés aux investissements dans les secteurs prioritaires pour les six solutions types. En réponse à cette recommandation, le Programme actualisera son offre « Déblocage de capitaux privés et alignement des opérations commerciales pour les ODD », en collaborant avec les institutions de financement du développement et les investisseurs afin d'aligner les flux financiers sur les possibilités offertes par les objectifs de développement et d'attirer les investissements nationaux et étrangers.

5.1 Mettre à jour l'offre « Déblocage de capitaux privés et alignement des opérations commerciales pour les ODD » en	Février 2025	Pôle du financement durable et Centre international d'Istanbul
--	--------------	--

Principale(s) mesure(s)	Date d'achèvement	Unité(s) responsable(s)	Suivi*	
			État d'avancement	Commentaires
collaboration avec au moins deux institutions de financement du développement ou investisseurs.				
Recommandation 6. Le PNUD devrait parachever les modifications apportées à ses politiques et réglementations, sur la base des recommandations de son groupe de travail interne sur le secteur privé.				
Réponse de l'administration :				
Le PNUD souscrit pleinement à cette recommandation et note que l'évaluation a reconnu l'action en cours pour recenser les goulets d'étranglement et améliorer le cadre politique interne, notamment la révision récente de sa politique sur le devoir de diligence et les partenariats avec le secteur privé et de ses directives. La réponse du Programme à cette recommandation s'appuie sur les mesures coordonnées par l'équipe spéciale chargée du secteur privé, créée en février 2022, pour promouvoir les partenariats avec le secteur privé conformément au plan stratégique du Programme. Les efforts se concentreront sur la mise au point des solutions permettant de suivre l'application de la politique de diligence raisonnable et de donner des directives plus claires au personnel afin de promouvoir une culture organisationnelle sensible aux risques, conformément aux principaux aspects de la recommandation.				
6.1 Élaborer des directives visant à aider les unités administratives à procéder à des « vérifications ponctuelles » afin de surveiller à la fois la procédure et les résultats de l'application de la politique de diligence raisonnable.	Décembre 2024	Bureau des politiques et de l'appui aux programmes (BPAP)/Groupe chargé de l'efficacité du développement et Bureau des relations extérieures et du plaidoyer		
6.2 Achever la mise en œuvre de la plateforme numérique consacrée à l'application de la diligence raisonnable du secteur privé dans Quantum+ afin de rationaliser davantage la procédure et d'en faire un référentiel numérique mondial pour appliquer le principe de diligence raisonnable dans le cadre de partenariats existants ou en préparation.	Décembre 2024	BPAP/Groupe chargé de l'efficacité du développement avec l'appui du Bureau des services de gestion et des bureaux régionaux		
6.3 Mettre à jour la boîte à outils existante pour la mobilisation des ressources du secteur privé afin d'y inclure un guide interactif destiné à donner au personnel des indications claires sur les politiques et procédures de participation du secteur privé, en mettant en évidence les mises à jour et les meilleures pratiques, conformément aux mises à jour de l'équipe spéciale chargée du secteur privé.	Décembre 2024	Bureau des relations extérieures et du plaidoyer et Pôle du financement durable, avec des contributions du Groupe de l'efficacité		

* Le Centre de gestion en ligne des évaluations suit l'état d'avancement.